



École de la Fourmilière

Projet éducatif 2019-2022

Adopté par le Conseil d'établissement le 17 juin 2019



Table des matières

Le mot de la direction	Page 3
Notre démarche de projet éducatif.....	Page 4
Le processus de consultation	Page 5
Notre vision et nos valeurs.....	Page 6
Notre contexte	Page 7
Nos enjeux	Page 8
Nos enjeux, nos orientations, nos objectifs, nos indicateurs et nos cibles.....	Page 9
La cohérence de notre projet éducatif avec le PEVR	Page 10
Le suivi et l'évaluation de notre projet éducatif	Page 11

Le mot de la direction



C'est dans la foulée de changements à la *Loi sur l'instruction publique* et de l'adoption du *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) de notre commission scolaire que le personnel de l'école s'est investi dans la démarche d'élaboration de notre projet éducatif des trois prochaines années. Les éléments qui ont été ciblés comme étant prioritaires pour notre milieu sont issus d'une consultation auprès des parents, du personnel, des élèves et de nos partenaires et reflètent les particularités de notre milieu. Le document final découle d'une démarche qui s'est déroulée sur plusieurs mois, réalisée par le biais de diverses approches collaboratives et appuyée par le conseil d'établissement de l'école.

L'école de la Fourmière est un milieu d'une grande diversité, tant au plan de l'origine des élèves, que du milieu socio-économique ou de la variété des défis que les élèves doivent relever. Cette diversité est un levier extraordinaire pour susciter l'engagement de tous et amener chacun à s'engager et à se dépasser, peu importe son point de départ. Cette diversité nous rappelle aussi que pour soutenir le développement de chaque élève dans tous les aspects de sa personne et le mener vers sa propre réussite, nous devons mettre nos plus grands efforts au service des éléments de base : que chaque élève se sente bien et en sécurité à l'école, que chaque élève reçoive des services de qualité, en lien avec ses besoins, et que chaque élève puisse progresser en français et en mathématique.

C'est par l'engagement de tous, élèves, personnel, parents et communauté, que nous réussirons à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. La passion, la créativité, la persévérance, la flexibilité, l'implication et la collaboration, toutes ces capacités qui sont bien présentes notre milieu, soutiendront la mise en œuvre de différents moyens, de même que le suivi des progrès au cours des prochaines années.

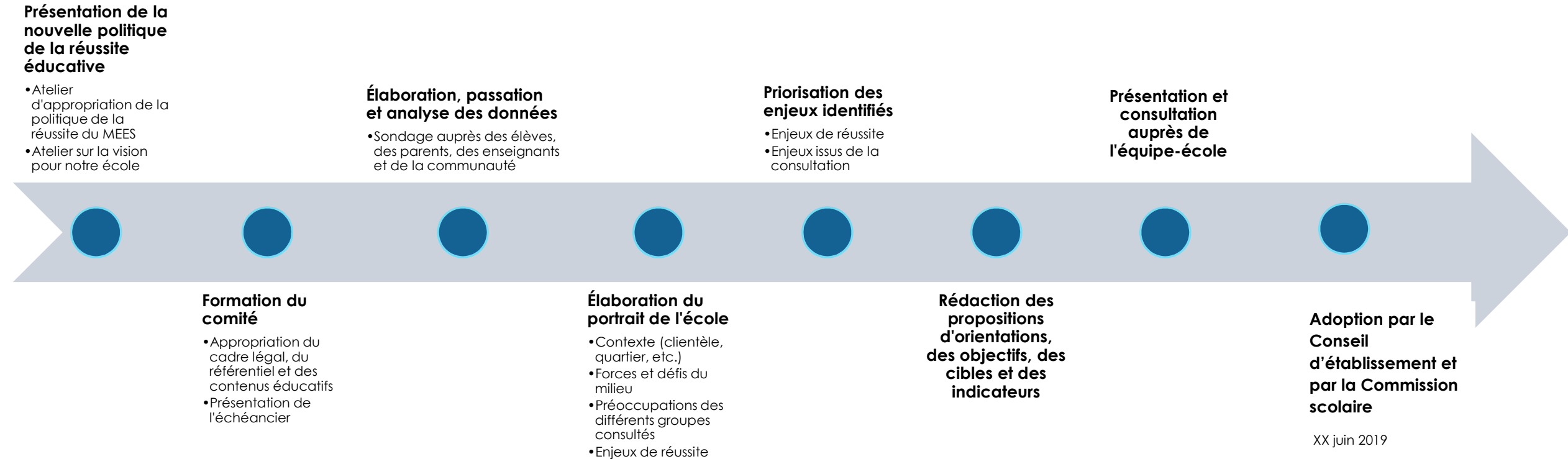
Ce projet éducatif n'aurait pu voir le jour sans la grande implication du comité de pilotage : Julie Allard (enseignante), Julie Bérubé (aide à la direction), Cathy Bossé (éducatrice au service de garde), Vicky Chalifour (direction adjointe), Steeve Drouin (direction), Isabelle Lacroix (enseignante), Véronique Larouche (enseignante), Isabelle Michaud (enseignante), Gabrielle Rousseau (enseignante), Nadine Savard (éducatrice au service de garde), Rachel Sénéchal (enseignante) et Catherine Turcotte (enseignante).

De sincères remerciements s'adressent également à tous ceux et celles qui ont pris de leur précieux temps pour répondre aux sondages et participer aux différentes activités de consultation.

C'est avec beaucoup de fierté que nous ferons vivre ce projet éducatif au cours des prochaines années, en plaçant l'élève au cœur de nos interventions et de nos préoccupations, dans un esprit de bienveillance, de collaboration et d'engagement!

Julie Vallée
Directrice

Notre démarche de projet éducatif



Le processus de consultation

Groupes consultés	Élèves	Parents	Personnel	Communauté
Modalités de consultation	Sondage en classe 40 questions 103 répondants du 3 ^e cycle	Sondage ne ligne 40 questions 80 répondants	Sondage en ligne 80 questions 46 répondants	Sondage en ligne 40 questions 8 répondants
Principales préoccupations	<p>Le personnel adopte une attitude positive et bienveillante dans la recherche de solutions aux problèmes.</p> <p>La direction place l'élève au cœur de ses préoccupations et de ses décisions.</p> <p>L'école pose des actions concrètes pour contrer l'intimidation et la violence afin que les élèves se sentent en sécurité.</p>	<p>Les interventions précoces sont mises en place à l'école afin de prévenir les difficultés.</p> <p>L'école offre un encadrement de qualité pour les élèves.</p> <p>Le personnel de l'école communique de façon régulière avec les parents.</p>	<p>L'école répartit les ressources équitablement en s'assurant de soutenir suffisamment les élèves ayant des besoins particuliers.</p> <p>Le personnel de l'école est outillé pour répondre à la diversité des besoins des élèves.</p> <p>Les intervenants ont accès à des ressources leur permettant d'adapter leurs interventions aux besoins diversifiés des élèves.</p>	<p>L'école communique les progrès accomplis, les réalisations et les bons coups.</p>
Forces du milieu	<p>L'école manifeste une ouverture à la différence des élèves, de leurs parents et du personnel.</p> <p>La qualité de l'enseignement permet aux élèves de développer leurs habiletés.</p>	<p>L'école manifeste une ouverture à la différence des élèves, de leurs parents et du personnel.</p> <p>Les enseignants conservent des traces des apprentissages des élèves au fil des semaines.</p>	<p>L'école manifeste une ouverture à la différence des élèves, de leurs parents et du personnel.</p> <p>La direction soutient le développement d'équipe collaborative dans l'école (exemple : CAP, équipe-cycle, équipe interdisciplinaire, etc.).</p>	<p>La collaboration entre l'école et les partenaires est favorisée par le climat de confiance entre l'école et la famille.</p> <p>Les partenaires externes sont reconnus pour leur contribution et leur soutien.</p>

Notre vision

Un milieu de vie riche pour sa culture, où fourmillent ensemble des jeunes et des adultes passionnés et engagés, travaillant au quotidien pour relever les défis de demain!

Nos valeurs

Valeurs	Définition
Bienveillance	Disposition d'esprit inclinant à la compréhension, à l'indulgence envers autrui. Préservation et amélioration du bien-être des personnes avec lesquelles on se trouve fréquemment en contact.
Collaboration	Action de travailler de concert avec quelqu'un d'autre, de l'aider dans ses fonctions, de participer avec un ou plusieurs autres à œuvre commune.
Engagement	Acte par lequel on s'engage à accomplir quelque chose ; promesse, convention ou contrat par lesquels on se lie.

Notre contexte

Notre école

- Notre école est située dans le quartier Saint-Rodrigue à Charlesbourg.
- Milieu défavorisé (indice de milieu socio-économique : 8, indice du seuil de faible revenu : 9)
- Une bâtisse regroupant environ 470 élèves dont 28 élèves en classes spécialisées
- Plus de 30 nationalités, environ 27 langues parlées et plus du quart de nos élèves sont immigrants

Nos élèves

- 24 groupes (préscolaire 5 ans à 6^e année), dont 4 classes spécialisées (TSA)
- Utilisation importante du service de garde (82% des élèves)
- Pourcentage d'élèves ayant un plan d'intervention : 18%

Notre offre de service

- Club des petits déjeuners, collations du Pignon Bleu
- Soutien au comportement positif, apprentissages socio-émotionnels
- Différentes communautés d'apprentissage professionnelles (CAP)
- Dimension sportive et culturelle, volleyball, cross-country, chorale 3^e à la 6^e année
- Début de l'intensification de l'anglais en 2016-2017

Nos ressources

- 1 direction et 1 direction adjointe
- 24 enseignants titulaires
- 6 enseignants spécialistes
- 3 orthopédagogues, 2 orthophonistes, 1 psychoéducatrice, 2 psychologues
- 20 éducateurs spécialisés, 1 technicienne au service de garde, 1 éducatrice classe principale ainsi que 24 éducateurs
- 2 secrétaires
- Nos ressources technologiques : 72 iPads, 80 robots et portables dans chaque classe

Nos enjeux

Enjeu 1 : Le déploiement efficace des ressources à l'école

- Clarifier et faciliter la démarche d'aide à l'élève (ressources)
- Comprendre les rôles de chacun et la manière d'utiliser les ressources de façon optimale
- Adapter son enseignement à la suite des rencontres
- Déployer efficacement les ressources humaines, pédagogiques, technologiques, matérielles et financières
- Élaborer un tableau présentant les différentes ressources

Enjeu 2 : Les interventions précoces auprès de nos élèves

- En lien avec les difficultés langagières, académiques, comportementales, culturelles et sociales
- En lien avec les habiletés sociales ou la sous-stimulation
- Être capable de cibler les besoins de l'élève
- L'importance de la collaboration entre tous les intervenants
- Avoir plusieurs occasions de dépistage commun
- Révision de la structure des comités inter
- Clarification de la démarche d'aide à l'élève
- Intervenir dès que la difficulté apparaît

Enjeu 3 : Réussite en écriture

- Code de correction école
- Augmenter la motivation des élèves
- Diversifier nos pratiques pédagogiques
- Exigences communes et réalistes (entre les cycles)
- Interprétation de la grille de correction
- Manière de compiler et de noter les élèves
- Manque d'accompagnement pour les nouveaux enseignants

Enjeu 4 : Réussite dans la compétence résoudre en mathématiques

- Harmonisation de la démarche dans la résolution de problème.
- Compréhension des différences entre les compétences raisonner et résoudre
- Comprendre les possibilités d'accompagnement lors d'une résolution de problème
- Harmonisation de la démarche de correction dans la résolution de problème

Enjeu 5 : Activité physique

- 60 minutes d'activité physique par jour

Nos enjeux, nos orientations, nos objectifs, nos indicateurs et nos cibles

Enjeu	Objectif	Indicateur	Situation actuelle	Cible (2022)
Orientation 1 : Favoriser la réussite des élèves en mathématique et en français				
Réussite en écriture	Augmenter le taux de réussite en écriture à la fin de l'année.	Taux de réussite	87%	90%
Réussite dans la compétence résoudre	Augmenter le taux de réussite dans la compétence résoudre en mathématique	Taux de réussite	84%	87%
Orientation 2 : Favoriser la concertation et le déploiement des ressources afin d'intervenir efficacement auprès des élèves ayant des difficultés				
Intervention précoce	Améliorer l'efficacité des rencontres de concertation afin de cibler des objectifs précis pour les élèves ayant des besoins et en assurer le suivi	-Pourcentage de demande de concertation réalisée par une équipe de services complémentaires -Taux de satisfaction du personnel		95% 85%
Déploiement des ressources	Améliorer l'efficacité du déploiement des ressources à l'école afin que le personnel adapte son enseignement et ses interventions	Taux de satisfaction du personnel		85%
Orientation 3 : Bouger 60 minutes par jour				
Activité physique	Bouger au moins 60 minutes par jour à tous les degrés	Nombre de minutes d'activité physique par jour	42	60

La cohérence de notre projet éducatif avec le PEVR

- Lors de l'élaboration des sondages destinés aux différents groupes concernés (parents, élèves, personnel et communauté), nous avons choisi des questions en lien notamment avec les orientations du PEVR :
 - **Orientation 1 – Services de qualité**
 - **Orientation 2 – Accès à des ressources diversifiées**
 - **Orientation 3 – Concertation et collaboration**
 - **Orientation 4 – Cohérence et continuité des interventions**
 - **Orientation 5 – Qualité de la langue (population adulte)**
 - **Orientation 6 – Activité physique (primaire)**

- Nos enjeux de réussite scolaire ont été identifiés à partir des quatre objectifs du PEVR :
 - **Objectif 1 – DIPLOMATION ET QUALIFICATION** : Augmenter le taux de diplomation et qualification des élèves après 7 ans au secondaire
 - **Objectif 2 – ÉCARTS DE RÉUSSITE** : Réduire les écarts de réussite (garçons-filles, EHDAA, immigrants)
 - **Objectif 3 – CHEMINEMENT SCOLAIRE** : Réduire le retard des élèves à l'entrée au secondaire
 - **Objectif 4 – QUALITÉ DE LA LANGUE** : Augmenter le taux de réussite aux épreuves MEES d'écriture (4^e année, 6^e année, 2^e secondaire)

Enjeux de notre projet éducatif	Orientations ou objectifs du PEVR
Le déploiement efficace des ressources à l'école	Accès à des ressources diversifiées
Les interventions précoces auprès de nos élèves	Cohérence et continuité des interventions
Réussite en écriture	Services de qualité
Réussite dans la compétence résoudre en mathématiques	Services de qualité
Activité physique	Activité physique (primaire)

Le suivi et l'évaluation de notre projet éducatif

A) Transmission et diffusion du projet éducatif

- Le conseil d'établissement doit transmettre le projet éducatif à la Commission scolaire au plus tard le 14 juin 2019 et la Commission scolaire dispose d'un délai de 60 jours pour demander que des modifications y soient apportées ou pour en différer la publication.
- Le conseil d'établissement diffuse le projet éducatif auprès des élèves et du personnel une fois le délai de 60 jours expiré. Il le dépose également dans le site Internet de l'établissement, en version PDF, pour que toute personne intéressée puisse y avoir accès rapidement.
- Le projet éducatif est présenté à l'assemblée générale annuelle des parents en début d'année.

B) Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

L'établissement doit ensuite mettre en œuvre les engagements pris dans le projet éducatif en suivant les étapes suivantes :

- Convenir annuellement avec l'équipe-école des moyens qui seront appliqués pour atteindre les objectifs et les cibles établis.
- Faire approuver les moyens retenus par la direction de l'établissement.
- Élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.
- Adapter, au besoin, les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus.
- Poursuivre le travail avec les membres du conseil d'établissements et les collaborateurs engagés dans l'élaboration du projet éducatif : les tenir informés en leur présentant les moyens retenus et les résultats obtenus. Les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par ces personnes.
- Mettre à jour le projet éducatif, au besoin.
- Entreprendre les travaux d'élaboration du prochain projet éducatif durant l'année 2021-2022.

C) Reddition de compte du projet éducatif

- La reddition de compte consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.
- L'établissement se doit de suivre et d'analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ces engagements.
- L'évaluation du projet éducatif se fait sur une base annuelle.
- Le conseil d'établissement doit transmettre de l'information à la communauté éducative sur les choix effectués par l'équipe-école et les résultats obtenus.